

# LES NOUVELLES



## Calendrier des événements

27 octobre → Photographie scolaire pour les élèves et membres du personnel absents lors de la journée du 21 septembre (extérieur si le temps le permet).

30 octobre → Activités d'Halloween en bulle-classe.

20 novembre → Journée pédagogique

20 novembre → Première communication

23-27 novembre → rencontre de parents sur rendez-vous (préférentiellement VIRTUELLE).

## Octobre 2020

### Motivation des absences

Nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat de l'école avant 8h (boîte vocale) pour motiver l'absence de votre enfant. Nous vous demandons de préciser la raison spécifique de son absence surtout pour maladie : toux, rhume, fièvre, varicelle,.... Pour suivre l'état de santé de notre milieu. MERCI !

## Conseil d'établissement

Le conseil a tenu sa première séance le 8 octobre dernier. Voici les dates des prochaines séances pour la présente année scolaire : 12 novembre 2020, 10 décembre 2020, 18 février 2021, 15 avril 2021, 27 mai 2021 et 16 juin 2021. Ces rencontres sont des assemblées publiques. À cause des restrictions sanitaires, les rencontres se tiennent présentement de façon virtuelle. Si vous souhaitez y assister, la direction de l'école vous demande de lui acheminer une demande par courriel avant la rencontre pour l'obtention du lien numérique pour la rencontre à [annie.benoit@cssdhr.qc.ca](mailto:annie.benoit@cssdhr.qc.ca). Lorsque les rencontres pourront reprendre en présence à l'école, vous serez les bienvenus de vous y présenter. Les rencontres ont toujours lieu à 19h 15.

## HALLOWEEN

Vous avez reçu l'invitation de l'O.P.P. à contribuer à la fête de l'Halloween de l'école cette année qui se vivra en bulle-classe. Vous avez jusqu'au 23 octobre pour acheminer boîtes ou sacs de bonbons dans l'une des deux boîtes prévues à cet effet (entrée principale de l'école ou service de garde). Les bonbons seront en quarantaine 72 heures. Les sacs seront préparés par les parents bénévoles et seront encore en quarantaine avant la remise aux élèves le vendredi 30 octobre prochain.



## Frais à la rentrée



Vous avez reçu le 9 octobre dernier, **par courriel**, la liste des frais à la rentrée (photocopies, agenda). Merci de privilégier le paiement en ligne (la procédure vous a été transmise avec la facture) ou par chèque fait au nom du CSSDHR en le retournant par le biais de l'agenda de votre enfant en indiquant bien le nom de votre enfant. Merci !

## Changement au régime pédagogique

Comme annoncé le 8 octobre dernier par le ministre de l'éducation, le régime pédagogique a été modifié en lien avec les communications aux parents. La remise de la première communication a été reporté au plus tard le **20 novembre** 2020. Un courriel vous sera acheminé de la disponibilité du document sur la plateforme MOZAIKPORTAIL pour les élèves du primaire et des classes CEA. Un document papier sera remis par le biais de l'agenda pour les parents des élèves du préscolaire. Le premier bulletin sera remis au plus tard le 22 janvier par MOZAIKPORTAIL. Le deuxième bulletin sera remis au plus tard le 10 juillet. Les deux étapes auront donc une valeur de 50% chacune. Nous attendons toujours les informations en lien avec les examens ministériels de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année.

## Sondage Informatique début septembre 2020

LE CSSDHR nous avait demandé de procéder à un sondage auprès des familles de l'école au début du mois de septembre. Nous ne pouvons prêter des ordinateurs à un élève isolé pour quelques jours. Les outils technologiques sont ceux utilisés par les classes présentement. Nous privilégions les élèves dont les classes sont en isolement.

## Mesures sanitaires et collations spéciales

Étant donné la situation particulière, nous ne pouvons accepter des collations spéciales préparées à la maison ou achetées pour un groupe-classe. Les périodes de quarantaine du matériel sont trop compliquées à respecter. Merci de votre compréhension !



## RAPPEL-Visiteurs à l'école

### Aucun parent n'est autorisé sur la cour d'école.

Nous vous demandons de toujours vous adresser au secrétariat (porte 1) de l'école lorsque vous venez chercher votre enfant durant les heures de cours et cela pour quelque motif que ce soit. **IL EST INTERDIT, EN TOUT TEMPS, DE VOUS RENDRE À LA CLASSE DE VOTRE ENFANT SANS EN AVOIR OBTENU L'AUTORISATION.**

Les parents du service de garde devront utiliser la porte 8 sur le côté de l'école en tout temps. Cette porte sera barrée dès 7 h 40 le matin. À partir de cette heure, il faudra aller reconduire vos enfants sur la cour par le débarcadère. Le stationnement à l'avant est, à ce moment, réservé pour le personnel.

## COSTUMES D'HALLOWEEN

Comme les années passées, nous vous demandons de vous assurer que le costume d'Halloween de votre enfant est exempt de propos/messages racistes, sexistes ou de violence. De plus, les masques des costumes ne sont pas tolérés (question de sécurité) dans les déplacements en classe et dans les corridors.



## PETIT RAPPEL

Les couvre-visage doivent être lavés tous les jours (question d'hygiène et de contamination).

## Identification des articles scolaires

N'oubliez pas de bien identifier au nom de votre enfant **tous ses vêtements extérieurs** et articles scolaires y compris la boîte à lunch. Les objets perdus sont plus difficilement remis à leur propriétaire présentement ! **Nous** comptons sur **vous** pour nous permettre de **VOUS** aider !

## ISOLEMENT D'UN GROUPE-CLASSE

Nous avons reçu beaucoup de demandes pour connaître le nom, le groupe-classe et/ou le niveau ciblé par la confirmation d'un test positif. Un résultat positif engendre pour la grande majorité du temps un isolement. Vous comprendrez que pour le respect du droit à la confidentialité, nous ne pouvons en aucun cas vous divulguer ces informations.

La direction de l'école place un groupe ou des groupes en isolement préventif.

La Direction de la Santé publique fait son enquête, confirme les conditions d'isolement et la date possible du retour des élèves. Il n'y a pas une règle unique. Chaque cas est analysé et traité selon les éléments distinctifs de chaque situation.

## CLOCHE DE FIN DE JOURNÉE

Même si certains élèves se trouvent sur la cour-école plutôt par une sortie progressive des classes, les élèves doivent attendre le son de la cloche de 15h05 pour quitter la cour-école. Merci de votre précieuse collaboration ! La sécurité nous importe beaucoup !

## STATIONNEMENT



Vous devez **en tout temps** respecter le sens de circulation dans le stationnement.

**Première : ENTRÉE**

**Deuxième : SORTIE**

**Le stationnement est réservé aux membres du personnel.**

**DÉBARCADÈRE**

Si vous souhaitez accompagner votre enfant à la clôture, merci de vous stationner dans les rues avoisinantes et non dans le débarcadère afin d'optimiser la fluidité de celui-ci.

## Surveillance du dîner

La facturation vous sera envoyée sous peu. Merci de bien vérifier si la facture correspond bien à la réalité de votre enfant. **Date limite** pour le premier versement : 11 novembre 2020 Le deuxième versement sera exigé pour le : 1<sup>er</sup> février 2021.  
Merci

